

Communiqué

Pour limiter la contagion du Coronavirus, les gestionnaires doivent travailler avec les comités de résidents et en collaboration avec les délégués!

Mercredi 8 avril, un jeune directeur territorial d'ADOMA (CDC HABITAT, ex Sonacotra) entre dans le foyer Adoma 15-21 bd de la Commanderie, Paris 19ème à côté de la Porte de la Villette. Accompagné d'une dame chargée de la médiation sociale ils se lancent dans les couloirs, tapant sur les portes des chambres à la recherche des résidents âgés. Ils entrent dans les chambres, et s'ils ne voient pas la présence de résident âgé, posent des questions sur sa localisation, ses habitudes, etc.

Cette intervention s'est faite du début à la fin sans que les délégués élus des résidents soient informés ou au courant. Après leur départ, les résidents se sont adressés aux délégués pour leur demander de quoi il s'agissait. Un délégué a appelé le jeune Directeur Territorial en question. Le délégué a expliqué qu'il n'avait aucun droit à entrer dans les chambres, et qu'il fallait informer le comité de résidents et travailler en collaboration avec les délégués si'il voulait faire ce genre d'intervention. Le jeune technocrate s'est énervé et finit par dire (nous paraphrasons) « j'entre dans le foyer quand je veux et je sors quand je veux ». Bref, « je suis chez moi ici ». Sauf que le jeune homme n'est pas chez lui, il visite le domicile privé d'adultes majeurs, qui ne sont pas sous tutelle, et qui peuvent très bien le foutre dehors ou lui interdire d'entrer s'ils le souhaitent.

Deux jours plus tard, en collaboration avec la Ville de Paris mais sans informer les délégués ou demander quoi que ce soit de leur part, Adoma installe un algéco dédié aux tests de présence du coronavirus sur le trottoir à deux mètres de l'entrée du foyer. En respectant la distanciation sociale, il devient impossible pour le flux des résidents (il y en a 400 tout de même) d'entrer et sortir du bâtiment. Du coup, au regard de l'attitude cavalière, voire coloniale, des personnels d'Adoma, les résidents boycottent le programme de tests.

Cette triste histoire est bien l'expression du racisme, du mépris et des attitudes de supériorité coloniale qui restent persistantes chez les gestionnaires des foyers. Elle explique pourquoi il est si difficile d'obtenir une collaboration ou une participation des résidents et de leurs délégués aux programmes de prévention.

Les délégués de Commanderie ont l'habitude de travailler avec des intervenants sanitaires, par exemple lors des contrôles radiographiques contre le tuberculose, et ils savent où placer les camions et les installations pour que cela ne gêne ni les résidents, ni les passants. En passant outre une collaboration avec les délégués élus et le comité de résidents, le gestionnaire devient responsable d'une réaction de rejet chez les résidents, et de l'échec de toute initiative de prévention venant de leur part. Ils deviennent complices de la maladie.

Nous appelons tous les gestionnaires de foyers et de résidences sociales à abandonner ces attitudes et pratiques indignes, héritage d'un autre temps, et de passer systématiquement par un dialogue avec les délégués et les comités de résidents avant de fixer tout programme d'intervention, d'information, de sensibilisation sanitaire ou de testing dans les foyers ou résidences. Il est vrai que de tels programmes sont plus que nécessaires et souhaitables. Mais à force de violenter les gens, de les traiter comme des inférieurs et des moins que rien, les gestionnaires provoquent le contraire de ce qu'ils disent vouloir obtenir. La prévention sanitaire ne peut pas se passer du respect des droits et de la participation démocratique des intéressés.

Le 15 avril 2020, Comité de résidents du foyer Commanderie, Copaf.

Pour tous contacts : 06 87 61 29 77 copaf@copaf.ouvaton.org